



SECONDE PRODUCTIONS

Vers BAC PRO CGEH



BAC PRO en 2 ans

*Conduite et Gestion
d'une Entreprise Hippique*



SECONDE

Productions Animales vers BAC PRO CGEH





CONTENU DE LA FORMATION DE LA SECONDE «PRODUCTIONS»

MODULES D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAUX

■ Français	53 h
■ Éducation socioculturelle	26 h
■ Histoire-géographie	22 h
■ Économie générale	46 h
■ Anglais	34 h
■ EPS - Biologie humaine	30 h
■ Mathématiques	56 h
■ Physique-Chimie	46 h
■ Informatique	16 h
■ CCF	

329 h

MODULES DE SPÉCIALITÉS PROFESSIONNELLES

■ Biologie-Ecologie	26 h
■ Zootechnie	24 h
■ Agroéquipement-Agronomie	28 h
■ Activités pluridisciplinaires	10 h
■ Hippologie	45 h

133 h

ENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES (à l'initiative du CFA)

■ Équitation/Travail à pied/Pratique professionnelle	68 h
■ Éducation au Développement durable	9 h
■ Sauveteur Secouriste au travail	19 h
■ Stage collectif - Accueil	12 h

108 h

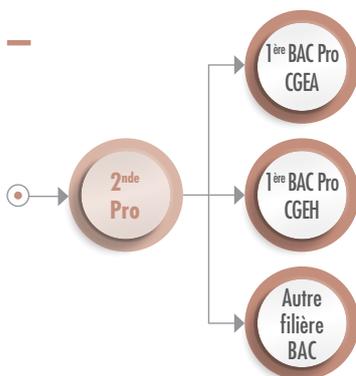
*Horaires indicatifs

PUBLIC VISÉ



- Être âgé(e) de 16 à 29 ans, ou 15 ans si issu de 3^{ème} (à la signature du contrat)
- Jeunes en poursuite d'étude par la voie de l'apprentissage
- Jeunes en situation de handicap

POSITIONNEMENT DANS LA FILIÈRE





OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Acquérir la maîtrise technique d'un processus de valorisation et de production.
- Exercer des activités professionnelles hautement qualifiées dans des écuries que ce soit en tant que salarié ou en tant que chef d'exploitation.



CONDITIONS D'ADMISSION EN FORMATION

- Être âgé(e) de 16 ans à 29 ans ou être issu d'une classe de CAPA,
- L'admission définitive est déterminée par l'étude du dossier de pré-inscription suivi d'une convocation pour un entretien avec un formateur et des tests (équitation, mathématiques, français).
- Justifier d'un contrat d'apprentissage avec une entreprise habilitée en valorisation du cheval située dans le quart Nord-Ouest de la France.
- Entrées permanentes.



MODALITÉS D'INSCRIPTION

- Remplir et renvoyer le dossier de pré-inscription COMPLET (copies des bulletins scolaires des 2 dernières années et le justificatif du dernier Galop - si sport équestre -) dans les meilleurs délais pour être convoqué pour les tests).

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Présentiel et alternance.
- Travaux en plateau technique et entreprise.
- Distanciel.



ORGANISATION DE LA FORMATION

- Le contrat d'apprentissage peut débiter dès le mois de juillet de la première année de formation.

- La formation annuelle se répartit comme suit :

Entreprise : 30 semaines + 5 semaines de congés payés en 1^{ère} année,

CFA : 17 semaines soit 570 heures de formation générale et technologique.

Avec en général, une alternance de 2 semaines en entreprise et 2 semaines au CFA.

- La semaine de cours commence le **lundi à 11h** et se termine le **vendredi à 15h**.

- La relation CFA/Entreprise/Famille est assurée en cours de formation par :

Le tuteur : celui-ci se rend en entreprise 1 fois/an

Le livret de liaison : suivi permanent des 2 lieux de formation.



Seule la signature du contrat d'apprentissage permet le démarrage de la formation.

Pour des informations supplémentaires (métiers, rémunération), se rendre sur le site www.agricampus-laval.fr.



SPÉCIALISATION DE LA FORMATION

- À l'issue de la seconde professionnelle, l'apprenant pourra choisir de se spécialiser vers l'élevage bovin/équien (BAC CGEA) ou la valorisation du cheval (BAC CGEH).

BAC PRO EN 2 ANS

Conduite et Gestion d'une Entreprise Hippique



■ Accueil 2 h

CONTENU DE LA FORMATION DE LA 1^{ère} ET TERMINALE

MODULES D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAUX

■ Français	117 h
■ Éducation socioculturelle	78 h
■ Histoire-géographie	76 h
■ Économie - Gestion	141 h
■ Anglais	98 h
■ EPS	78 h
■ Mathématiques	98 h
■ Physique-Chimie	39 h
■ Informatique	19 h
■ Voyage	34 h

TOTAL HEURES 786 h

MODULES DE SPÉCIALITÉS PROFESSIONNELLES

■ Biologie-Ecologie	39 h
■ Hippologie - Zootechnie	128 h
■ STE	36 h
■ Pratique professionnelle	76 h
■ Agronomie	24 h
■ MAP	56 h
■ Débourage	40 h
■ Pluri-discipline	135 h
■ Equitation/Travail à pied	36 h

TOTAL HEURES 568 h

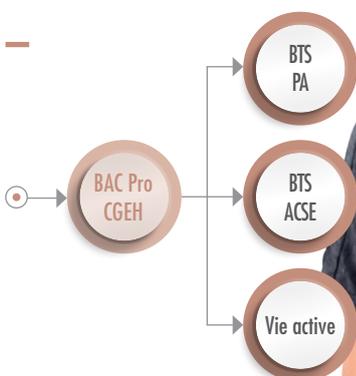
*Horaires indicatifs

PUBLIC VISÉ



- Être âgé(e) de 16 à 29 ans, ou 15 ans si issu de 3^{ème} (à la signature du contrat)
- Jeunes en poursuite d'étude par la voie de l'apprentissage
- Jeunes en situation de handicap

POSITIONNEMENT DANS LA FILIÈRE





OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Diplôme de **niveau IV** du Ministère de l'Agriculture,
- Acquérir la **maîtrise technique** d'un processus de valorisation et de production,
- Exercer des **activités professionnelles hautement qualifiées** dans des écuries que ce soit **en tant que salarié ou en tant que chef d'exploitation**,
- À l'issue du BAC PRO en 3 ans, l'apprenti qui se destine à l'enseignement de l'équitation pourra préparer le BP JEPS en 1 an.



CONDITIONS D'ADMISSION EN FORMATION

- Être âgé(e) de **16 ans à 30 ans** (moins 1 jour) ou être issu d'une **classe de CAPA** ou être issu d'une **seconde professionnelle ou générale**,
- L'admission définitive est déterminée par l'étude du **dossier de pré-inscription** suivi d'une convocation pour un **entretien avec un formateur et des tests** (équitation, mathématiques, français).
- Entrées permanentes.



MODALITÉS D'INSCRIPTION

- Remplir et renvoyer le dossier de pré-inscription **COMPLET** (copies des bulletins scolaires des 2 dernières années et le justificatif du dernier Galop - *si sport équestre* -) dans les meilleurs délais pour être convoqué pour les tests).

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- **Présentiel et alternance.**
- Travaux en **plateau technique et entreprise.**
- **Distanciel.**



ORGANISATION DE LA FORMATION

- Le contrat d'apprentissage peut débuter dès le mois de juillet de la première année de formation.
- La formation annuelle se répartit comme suit :
Entreprise : 28 semaines + 5 semaines de congés payés en 1^{ère} année et 27 semaines + 5 semaines de congés payés pour la 2^{ème} année de formation

CFA : 19 semaines soit 650 heures de formation générale et technologique en 1^{ère} année et 20 semaines soit 700 heures de formation générale et technologique pour la 2^{ème} année de formation.

Avec en général, une alternance de 2 semaines en entreprise et 2 semaines au CFA.

- La semaine de cours commence **le lundi à 11h** et se termine **le vendredi à 15h.**
- La relation CFA/Entreprise/Famille est assurée en cours de formation par :
Le tuteur : celui-ci se rend en entreprise 1 fois/an
Le livret de liaison : suivi permanent des 2 lieux de formation.
- Participation obligatoire au voyage à l'étranger d'une semaine (comprise dans les semaines de présence au CFA).

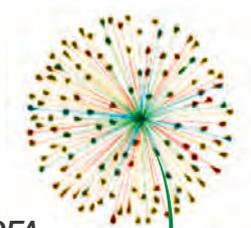


EXPLOITEZ LES POSSIBILITÉS
QUI S'OFFRENT À VOUS...



Seule la **signature du contrat d'apprentissage** permet le démarrage de la formation.

Pour des informations supplémentaires (métiers, rémunération), se rendre sur le site www.agricampus-laval.fr.



CFA
Agri Campus Laval

Enseignement public
des métiers de la nature et du vivant



SPÉCIALISATION DE LA FORMATION.

- À l'issue du BAC PRO CGEH, l'apprenant pourra éventuellement s'orienter vers le **BTS Productions animales-support bovin équin** ou **BTS ACSE** dans notre établissement.

